



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2026 AINSI QUE DU PLAN
TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES
2026 - 2027 - 2028

Avis public est par la présente, donné par la soussignée, Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille :

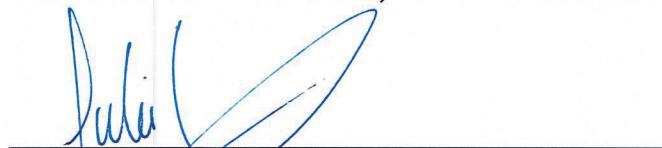
QUE conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal de Saint-Camille adoptera le budget 2026 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le 19 janvier 2026, à 19 h, au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, Saint-Camille.

QUE les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026;
- Présentation et adoption du plan triennal des immobilisations pour les années 2026 - 2027 - 2028;
- Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2026-01 décrétant l'imposition du taux de taxes, des conditions de perceptions, des compensation et tarifs pour l'année 2026.

Toutes personnes ayant des questions doit les soumettre par courriel à l'adresse suivante : dg@saint-camille.ca.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 19^È JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, le 19^e jour du mois de décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour du mois de décembre 2025.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière -trésorière